

## **Site local**

### **"Etang de Malseroud"**

#### **Fiche d'identité**

<b>Identifiant site :</b>	SL153	
<b>Commune(s) :</b>	Fitilieu, La Bâtie-Montgascon	
<b>Gestionnaire :</b>	Communauté de communes de la Chaîne des Tisserands	
<b>Canton :</b>	Le Pont de Beauvoisin	
<b>Milieus :</b>	Etang, boisements, prairies	
<b>Propriétaires :</b>	Public et privé	
<b>Surface zone intervention* :</b>	9,0193 ha	
<b>Surface zone observation* :</b>	13,8821 ha	
<b>Surface zone de préemption :</b>	33 ha (délibération CGI de 1991)	
<b>Surface acquise :</b>	8,0773 ha	<b>Surface conventionnée :</b> 0 ha
<b>Maîtrise foncière :</b>	89,56 %	<b>Maîtrise d'usage :</b> 0 %

### **Présentation générale**

#### **Descriptif sommaire**

Situé entre la Bâtie-Montgascon et les Abrets sur la commune de Fitilieu, l'étang de Malseroud est un site calme et protégé. L'étang est bordé d'un canal au Nord et de plusieurs mares en sous-bois. Au Sud, un boisement acide et plusieurs prairies se succèdent. Au Nord à l'Est et à l'Ouest, les prairies sont remplacées par une forêt possédant de nombreux châtaigniers centenaires. De très gros arbres sont présents sur le site, ils accueillent notamment des oiseaux cavernicoles (famille des pics et probablement des chiroptères.). L'étang, recouvert par des nénuphars blancs et entouré de mares forestières, de bois et de prairies, est particulièrement intéressant pour les amphibiens et les libellules.

#### **Inscriptions aux inventaires et mesures de protection réglementaires**

- **ZNIEFF de type 1** n°3800-0037 « Zone humide au Sud de Molette et étang de Malseroud »
- Site répertorié dans l'**inventaire des zones humides** de l'Isère réalisé par AVENIR (2008)

#### **Diagnostic patrimonial / richesse écologique :**

Le site est peu connu des naturalistes cependant quelques espèces remarquables ont été rencontrées comme le Triton ponctué, espèce faisant partie des priorités de conservation en Isère puisqu'il ne reste plus que deux sites de reproduction connus. Le site sert aussi de lieu d'alimentation pour des espèces ayant de plus grands territoires (Héron cendré, Héron pourpré, Martin pêcheur, etc.). Il est à noter aussi la présence d'une grande station (500 pieds) d'une orchidée, l'Orchis à fleurs lâches, protégée régionalement.

<b>Flore :</b>	130 espèces dont : Dryopteris carthusiana (Dryopteris de Chartreuse, liste rouge iséroise), Utricularia australis. (Utriculaire, liste rouge iséroise) Orchis à fleurs lâches (Anacamptis laxiflora)
<b>Faune :</b>	30 espèces d'oiseaux (dont la Pie-grièche écorcheur et le Héron pourpré), 9 mammifères, 5 espèces d'amphibiens dont le Triton ponctué, 14 espèces de libellules dont 56 en liste rouge iséroise.
<b>Habitats :</b>	Etang, magnocariçaie, aulnaie glutineuse, prairies humides et de fauche, chênaie-charmaie à châtaignier

## **Problématique du site / Contexte local**

En 1990, les communes de Ftilieu et de la Bâtie-Montgascon ont sollicité le Conseil Général afin de pouvoir acheter et préserver ce site (délibérations des communes respectivement du 29 mars 1990 et du 29 juin 1990, création d'une zone de préemption au titre des ENS le 22 janvier 1992 et délégation du droit de préemption du Conseil général aux communes le 7 février 2003).

Le site est composé d'un étang de pêche au niveau de la source d'un petit cours d'eau. Il se trouve juste en limite des communes de Ftilieu et de la Bâtie-Montgascon. L'exutoire de l'étang rejoint la Bourbre qui passe à proximité. La Bourbre est ici particulièrement bien préservée (marais, méandres) et a fait l'objet d'un diagnostic pour être inscrite en Espace Naturel Sensible intercommunal (Ftilieu, La Bâtie-Montgascon, St André le Gaz). La Bourbre fait l'objet d'une procédure SAGE.

En mai 2005 le domaine privé contenant l'étang est mis en vente. Les deux communes se portent acquéreur d'une partie de ce domaine pour constituer l'espace naturel sensible, le reste étant acheté par des agriculteurs. Le site est labellisé le 28 novembre 2005. Par la suite, la gestion du site est confiée à la communauté de communes de la Chaîne des Tisserands qui a pris la compétence espaces naturels en juillet 2006.

Le plan de préservation et d'interprétation a été réalisé en 2008-2009 par le bureau d'études Latitude iep et a été validé en conseil communautaire le 15 juin 2009. Ce conseil a aussi validé une des actions du plan qui est l'extension de la zone d'observation pour atteindre 13,9 hectares ce qui permettra des acquisitions ou conventionnements (voir carte à la fin du document).

## **Objectifs et enjeux**

- **Plan de gestion : 2010-2014**
- **Objectifs de conservation du patrimoine :**
  - Favoriser la biodiversité
  - Gérer l'étang et ses abords
  - Etudes et suivis scientifiques
  - Suivre et évaluer le plan de préservation
- **Objectifs d'accueil du public :**
  - Accueillir le public et organiser la fréquentation

## **Bilan des actions menées**

- **Etudes réalisées** : Plan de préservation et d'interprétation (juin 2009)
- **Aménagements réalisés** : Entretien des prairies et du sentier par l'exploitant agricole
- **Techniques de gestion** :
  - Fauche pour l'entretien des prairies
  - Mesures de gestion en faveur du Triton ponctué et des libellules
- **Suivi scientifique** : Débute en 2010

## **Communication**

- **Réalisé** : Débute en 2010
- **Prévu** :
  - Organisation de sorties avec le grand public
  - Réalisation des panneaux d'accueil du site
  - Réalisation d'un livret pour sensibiliser le public aux richesses du site

### **Plan d'actions :**

- **Actions d'investissement**

<b>Opérations</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>CONSERVATION DU PATRIMOINE</b>					
Création d'une mare	x		×		
Gestion des fossés pour favoriser les amphibiens	x		×		
Diagnostic des ouvrages de la digue et vidange éventuelle		x	x		
Evaluation du 1 <sup>er</sup> plan de gestion et élaboration du second					×
<b>OUVERTURE AU PUBLIC</b>					
Nettoyage du site et réduction de l'accès aux véhicules	x				
Ouverture de deux points de vue sur l'étang		x			
Organisation des cheminements piétonniers et d'une zone de stationnement		x			
Réalisation d'un livret pédagogique				x	

- **Actions de fonctionnement**

<b>Opérations</b>
Gestion écologique des boisements et gestion courante (nettoyage, surveillance, entretien du parcours...)
Suivi faune/flore des espèces patrimoniales
Organisation de sorties avec le grand public
Suivi administratif, rédaction de rapports annuels...)
Communiquer sur la vie du site dans les bulletins municipaux et intercommunaux

**Espace naturel sensible de l'étang de Malseroud (SL153)  
Communes de Fitilieu et la Bâtie-Montgascon  
ZONAGES**



Echelle : 1/3000